Proposition de décision du Conseil adoptant le rapport annuel 1990/1991 sur la situation économique de la Communauté et arrêtant les orientations de politique économique à suivre dans la Communauté en 1991

(91/C 190/02)

COM(91) 185 final

(Présentée par la Commission le 24 mai 1991.)

LE CONSEIL DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES,

vu le traité instituant la Communauté économique européenne,

vu la décision 90/141/CEE du Conseil, du 12 mars 1990, relative à la réalisation d'une convergence progressive des politiques économiques et des performances pendant la première étape de l'union économique et monétaire, et notamment son article 4 [1],

vu la proposition de la Commission,

vu l'avis du Parlement européen,

vu l'avis du Comité économique et social,

A ARRÊTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

Est adopté le rapport économique annuel 1990/1991, joint à la présente décision, et sont arrêtées les orientations de politique économique à suivre dans la Communauté en 1991, énoncées dans ce rapport.

Article 2

Les États membres sont destinataires de la présente décision.

[1] JO n° L 78 du 24. 3. 1990, p. 24.

RAPPORT ÉCONOMIQUE ANNUEL 1990/1991: VERSION RÉVISÉE

Le chapitre 1er de la version du rapport économique annuel 1990/1991 du mois de mars, qui examinait les perspectives à court terme, sera remplacé par les deux premiers chapitres consacrés à la situation et aux perspectives économiques.

Le chapitre II de l'ancienne version du rapport, qui porte sur la politique économique à mettre en œuvre pendant la première étape de l'UEM, reste valable. Ses principales recommandations, ainsi que les ajustements ultérieurs, sont exposés au chapitre III du présent rapport.

SOMMAIRE

Page

Introduction 21

I. LA SITUATION ÉCONOMIQUE EN 1990 ET AU DÉBUT DE 1991 21

A. Ralentissement de la croissance dans la Communauté 21

1. La dégradation du contexte international 22

1.1. Les États-Unis d'Amérique 22

1.2. L'Europe centrale et orientale 23

1.3. Les fluctuations du dollar des États-Unis 23

2. Un ajustement conjoncturel dans la Communauté 24

3. La crise du Golfe et la perte de confiance des milieux d'affaires et des consommateurs ... 26

B. La récession au Royaume-Uni 26

C. L'unification allemande 27

D. Inflation et emploi 28

II. LES PERSPECTIVES POUR 1991 et 1992 29

A. Les risques 29

B. Les préoccupations de politique économique 30

1. Rentabilité, croissance et emploi 30

2. Inflation 31

3. Convergence budgétaire 32

4. Insuffisance de l'épargne 33

III. CONCLUSIONS CONCERNANT LES POLITIQUES À MENER 34

A. Maintenir un climat de stabilité et de croissance 34

B. Développer le potentiel de la Communauté 34

1. Achever le marché intérieur 35

2. Renforcer la cohésion économique et sociale 35

3. Ajustement structurel 36

4. Le défi de l'environnement 37

C. Des politiques pour une convergence renforcée 37

1. Convergence des prix et des coûts 37

2. Convergence des politiques budgétaires 39

3. Convergence des soldes extérieurs 42

LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DANS LA DÉCENNIE 1990: VERS L'UNION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE

INTRODUCTION

Les perspectives économiques de la Communauté en 1991 sont nettement moins favorables qu'attendu en automne de l'année dernière. On s'attend à ce que l'accroissement de la production dans la Communauté ne dépasse pas 1 1/2 % en 1991, soit la moitié du taux atteint en 1990. En conséquence, la croissance de l'emploi connaîtra probablement un ralentissement notable pour tomber à moins de 1/4 %. Ce léger accroissement de l'emploi sera cependant plus que compensé par l'augmentation attendue de la population active, ce qui devrait conduire à une augmentation du taux de chômage, qui, en conséquence, atteindrait 8,7 % en 1991. En dépit de ce ralentissement de l'activité, le taux d'inflation ne devrait guère varier et se maintiendrait à un niveau relativement élevé (5 %).

La détérioration anticipée des performances économiques de la Communauté en 1990 ne peut s'expliquer qu'en partie par les événements de la région du Golfe. La hausse des prix pétroliers au second semestre de 1990 et la perte de confiance qui en a résulté dans les milieux d'affaires et chez les consommateurs constituent sans doute un résultat direct de la crise du Golfe. Cependant, certains pays de la Communauté connaissaient des difficultés bien avant août 1990. Le ralentissement de la demande extérieure avait des répercussions négatives sur la croissance de l'investissement, et la nécessaire correction des déséquilibres macroéconomiques freinait la demande intérieure dans certains pays.

Malgré l'actuel ralentissement de l'activité dans l'économie mondiale, les perspectives de retour à une plus forte croissance sont bonnes. Il semble maintenant que les répercussions de la crise du Golfe sur la confiance, l'inflation et la croissance soient moins sensibles et probablement moins durables qu'on ne l'avait craint initialement. De même, il semble que certains pays industrialisés, tels que les États-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni, qui ont connu un fléchissement conjoncturel relativement prononcé, soient sur le point de sortir du creux de la vague.

Aussi les conditions de croissance fondamentalement favorables dans la Communauté devraient-elles se réaffirmer. Parmi ces conditions, il convient de citer le rétablissement de la rentabilité au cours des années 1980, certains progrès accomplis dans la réduction de déficits budgétaires insoutenables, la mise en œuvre, au cours de la décennie écoulée, de réformes structurelles visant à améliorer le fonctionnement des marchés, la réduction des soldes extérieurs à des proportions plus acceptables, sans oublier les perspectives d'intégration européenne.

Ces facteurs ont contribué aux relativement bonnes performances réalisées de 1983 à 1990. Pour améliorer encore les fondements d'une croissance soutenue, et non inflationniste au cours de la période à venir dans le but de parvenir aux dernières étapes de l'UEM, les responsables de la politique économique doivent s'employer à consolider et à accroître les gains déjà réalisés en continuant à mettre en œuvre la stratégie qui a été à la base de l'amélioration des performances économiques dans les années 1980.

Si de telles politiques sont mises en œuvre, le récent fléchissement économique de la Communauté devrait s'inverser durant l'année. Selon les prévisions, la situation globale devrait s'améliorer en 1992, et l'accroissement de la production atteindre 2,25 %. Des effets de décalage devraient cependant maintenir la croissance de l'emploi à son niveau de 1991 (0,2 %), ce qui entraînerait encore une légère hausse du taux de chômage, ce dernier passant à 9,2 %.

Un climat de stabilité constitue une condition *sine qua non* du développement du potentiel communautaire. Aussi la prudence reste-t-elle de mise en matière de politique monétaire et budgétaire. La politique budgétaire devrait soutenir dans une plus large mesure la politique monétaire. À cet égard, l'absence de progrès dans le domaine de la consolidation budgétaire est une source de préoccupations et ce, d'autant plus que la première étape de l'union économique et monétaire implique une convergence renforcée en matière de prix et de coûts, de soldes budgétaires et de soldes extérieurs. Un important ajustement reste à accomplir par certains pays membres. C'est la raison pour laquelle une mise en œuvre rapide des recommandations de politique économique est essentielle pour préparer un passage réussi à l'étape suivante et à l'union économique et monétaire complète.

I. LA SITUATION ÉCONOMIQUE EN 1990 ET AU DÉBUT DE 1991

A. Ralentissement de la croissance dans la Communauté

Au cours de l'année dernière, l'économie mondiale a dû s'ajuster à un certain nombre d'événements, et, en particulier, à l'effondrement des économies à planification centrale d'Europe de l'Est, à l'unification allemande, à la montée des incertitudes en Union soviétique et enfin à la crise du Golfe. La Communauté n'a pas trop souffert de cette situation internationale difficile, notamment en raison des fortes influences positives qui ont résulté dans le courterme du processus de l'unification allemande, ainsi que, d'une manière plus durable, de la mise en œuvre du programme de réalisation du marché unique. Cependant, un nouveau ralentissement de la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel dans la Communauté n'a pu être évité: il est probable que la croissance réelle tombe à 1,5 % en 1991, soit la moitié du taux enregistré en 1990 et environ 2 points de pourcentage au-dessous de celui de 1989 (tableau 1).

TABLEAU 1

L'économie communautaire au début de la décennie

(variations annuelles en %)

	1984-1987	1988	1989	1990	1991 (1)	1992 (1)
PIB réel	+2,6	+4,0	+3,3	+2,7	+1,4	+2,3
Emploi	+0,6	+1,6	+1,6	+1,6	+0,2	+0,2
Inflation (2)	+5,1	+3,7	+4,9	+5,0	+5,0	+4,6
Investissement	+3,3	+9,0	+6,7	+4,3	+0,8	+3,7
dont biens d'équipement	+6,1	+10,4	+8,4	+4,7	+0,2	+4,4
Coûts unitaires réels de la main-d'œuvre	−1,1	−1,1	−0,7	+0,6	+0,3	−0,7

(1) Prévision.
(2) Déflateur des prix à la consommation.

Ce résultat s'explique par plusieurs facteurs, et notamment:

— la dégradation de l'environnement international,

— un ajustement conjoncturel dans la Communauté,

— la crise du Golfe et la perte de confiance qui en a résulté dans les milieux d'affaires et chez les consommateurs.

1. *La dégradation de l'environnement international*

Du début de 1990 au premier trimestre de 1991, le contexte extérieur n'a cessé de se détériorier: l'activité économique a connu un ralentissement sensible aux États-Unis d'Amérique, au Canada et en Australie, et la restructuration intervenue en Europe centrale et orientale a entraîné une contraction de l'activité. Enfin, la crise du Golfe n'a fait qu'aggraver les faiblesses observées dans la plupart des pays, et notamment au Moyen-Orient et en Amérique latine. À l'extérieur de la Communauté, la croissance du PIB réel est tombé de 3,2 % en 1989 à 1,7 % en 1990, et ce ralentissement devrait se poursuivre en 1991 (la croissance tombant à moins de 1 %). En conséquence, la demande d'importations du reste du monde ne s'est accrue que de 4 % environ en 1990 et ne devrait atteindre que 2,75 % en 1991 alors que son taux d'accroissement avait été plus de deux fois plus élevé précédemment (7,4 % en 1989).

1.1. Les États-Unis d'Amérique

Aux États-Unis, le ralentissement — attendu de longue date et de nature essentiellement conjoncturelle — a commencé vers la mi-1989 et est devenu plus marqué tout au long de 1990. Des baisses sensibles ont été enregistrées dans les domaines des dépenses de consommation, de la construction résidentielle et de l'investissement des entreprises. L'inévitable resserrement de la politique monétaire en 1989, s'accompagnant d'un endettement croissant du secteur privé, qui fut suivi en 1990 par un resserrement du crédit consécutif à l'application de normes plus rigoureuses aux établissements financiers, a freiné la demande intérieure. Celle-ci a également souffert de la hausse des prix pétroliers au second semestre de 1990. En conséquence, l'accroissement du PIB réel est tombé de 4,6 % en 1988 à 1,0 % en 1990 et sera encore très faible en 1991, même si une reprise s'amorce en fin d'année (tableau 2).

TABLEAU 2

États-Unis, principaux indicateurs économiques

(en pourcentage du PIB)

	1984-1988	1989	1990	1991 (1)	1992 (1)
PIB réel	+4,4	+2,8	+1,0	+0,1	+1,6
Emplois intérieurs	+4,6	+2,2	+0,5	−0,5	+1,4
Investissement	+6,5	+2,7	−0,1	−3,1	+5,7
Prix à la consommation	+3,5	+4,5	+5,0	+4,5	+4,9
Solde budgétaire (2)	−3,9	−1,7	−2,4	−1,8	−2,4
Balance courante	−2,9	−1,9	−1,8	−0,3	−0,9

(1) Prévisions.
(2) Ensemble des administrations publiques.

1.2. L'Europe centrale et orientale

Pour intégrer leurs pays dans l'économie mondiale, les nouveaux gouvernements démocratiquement élus d'Europe centrale et orientale ont mis en chantier d'importants programmes de réformes. Le caractère radical de ces réformes et leur regroupement en début de période font du début du processus de réforme une phase critique. Alors que des politiques essentielles, axées sur l'économie de marché, sont mises en œuvre progressivement, le comportement des agents économiques ne s'adapte que graduellement au nouvel environnement, et la production subit d'importantes contraintes, car l'exposition de ces économies aux prix du marché mondial a mis en évidence l'obsolescence d'une grande partie du stock de capital fixe. Dans ces conditions, il est inévitable que la production diminue en un premier temps.

En outre, la nécessaire restructuration doit se dérouler dans un environnement assez défavorable: la plupart des pays connaissent de graves déséquilibres intérieurs et extérieurs, accumulés au cours des ans, alors que le système d'échanges mutuels dans le cadre du Conseil d'assistance économique mutuelle (CAEM) s'est effondré, entraînant une grave détérioration des termes de l'échange pour les pays d'Europe centrale et orientale. Ces problèmes se sont aggravés encore à la suite de la hausse des prix pétroliers et du ralentissement de la demande dans le monde occidental.

1.3. Les fluctuations du dollar des États-Unis

Outre la diminution de la demande, consécutive à la récession observée aux États-Unis d'Amérique, les exportations communautaires vers le reste du monde ont souffert en 1990 d'une perte de compétitivité résultant de l'appréciation des monnaies européennes vis-à-vis du dollar. À la fin de février 1991, la valeur de l'écu en dollars était supérieure d'environ 20 % à la moyenne de 1989. Depuis lors, le dollar a largement refait le terrain perdu. Au cours de la même période, le yen japonais a fluctué encore plus largement, sa valeur en écu en août 1990 était inférieure de 28 % à son niveau moyen de 1990. Par la suite, le yen devait reprendre plus de 10 points. La perte de compétitivité est l'un des facteurs qui expliquent le ralentissement des exportations et, en conséquence, celui de la croissance de l'investissement observé dans la Communauté depuis 1989. Voilà pourquoi la Communauté, malgré sa croissance intérieure, n'a pu éviter qu'une perte sensible de compétitivité donne lieu à un ralentissement de la croissance des exportations qui a fini par avoir des répercussions sur l'investissement. Aussi l'accroissement des exportations communautaires (Communauté à dix, c'est-à-dire la Communuté à l'exclusion de l'Allemagne et du Royaume-Uni) est-il tombé de 7,3 % en 1989 à 5,4 % en 1990 et devrait même chuter à 4,2 % en 1991. Le ralentissement a été particulièrement marqué en Italie, en France, en Belgique et au Luxembourg. Les exportations aux marchés tiers ont connu une baisse encore plus marquée qui n'a été compensée que partiellement par un accroissement des exportations vers l'Allemagne.

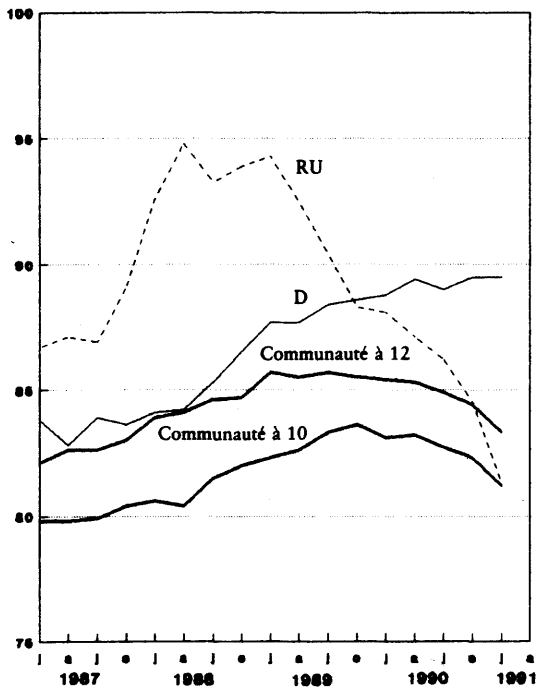
Malgré ces graves variations des cours de change et la libéralisation des mouvements de capitaux, le système monétaire européen (SME) n'a pas subi de tensions majeures, bien que les positions relatives des monnaies participant au mécanisme de change se soient modifiées au cours du temps et que les différentiels de taux d'intérêt se soient réduits graduellement.

2. *Un ajustement conjoncturel dans la Communauté*

Dans une certaine mesure, le ralentissement de la demande était également un phénomène conjoncturel après la forte reprise enregistrée avant la seconde moitié des années 1980.

Graphique 1

Taux d'utilisation des capacités en %



L'investissement en particulier a connu, de 1987 à 1990, une expansion sensible dont la moyenne annuelle dépassait les 7 %. Aussi un certain ajustement à la baisse était-il inévitable quand la demande extérieure a faibli, quand les surcapacités se sont accrues *(graphique 1)* et quand la politique monétaire a fait l'objet d'un resserrement.

Même si le fléchissement conjoncturel de la Communauté n'a pas eu de répercussions fondamentales sur son potentiel de croissance, il n'en reste pas moins que les perspectives de rentabilité de l'investissement se sont détériorées depuis 1990: la baisse continue du coût unitaire réel de la main-d'œuvre (la meilleure approximation de la rentabilité d'une entreprise), observée depuis 1981, a pris fin. Depuis 1989, la rentabilité ne s'est plus améliorée. La détérioration a été particulièrement marquée au Royaume-Uni de 1989 à 1991, et il devrait en être de même en Allemagne en 1991. Mais en Italie, en Irlande, aux Pays-Bas, en Belgique et au Luxembourg également, l'accroissement de la rentabilité, observé les années précédentes, a subi un coup d'arrêt ou s'est inversé. Cette situation s'explique principalement par les fortes hausses nominales de la rémunération par salarié, qui ont dépassé 7 % l'an en moyenne dans la Communauté en 1990 et 1991 *(tableau 3)*.

TABLEAU 3

Rémunérations nominales et réelles et coûts salariaux unitaires réels

(variations en %)

	1986-1988	1989	1990	1991 (1)	1992 (1)
	Rémunération des salariés par tête				
Communauté à 10 (2)	+6,2	+6,6	+ 7,7	+6,9	+6,3
Allemagne	+3,3	+2,8	+ 4,1	+6,4	+5,5
Royaume-Uni	+7,9	+8,9	+10,9	+8,5	+6,8
Communauté à 12	+6,0	+6,2	+ 7,5	+7,1	+6,2

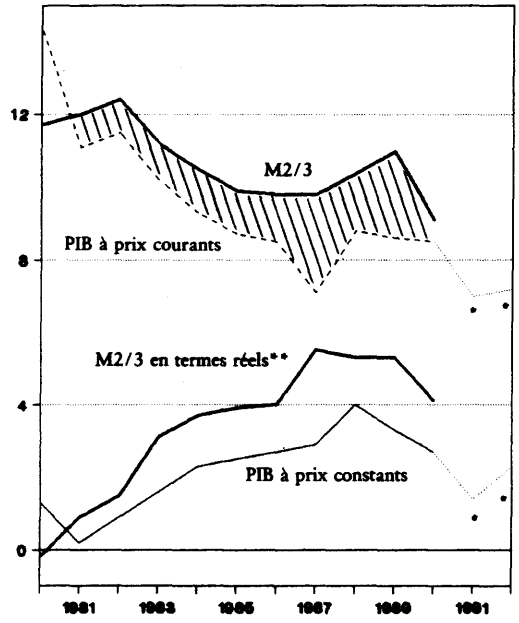
	1986-1988	1989	1990	1991 (1)	1992 (1)
	Rémunération réelle par tête				
Communauté à 10 (2)	+1,9	+1,2	+ 2,4	+1,6	+1,5
Allemagne	+2,5	−0,2	+ 1,5	+2,8	+1,2
Royaume-Uni	+3,2	+2,8	+ 3,4	+1,9	+1,6*
Communauté à 12	+2,2	+1,2	+ 2,4	+1,9	+1,5
	Coûts salariaux unitaires réels				
Communauté à 10 (2)	−1,2	−1,3	+ 0,5	−0,2	−0,5
Allemagne	−0,7	−1,6	− 1,2	+1,0	+0,1
Royaume-Uni	+0	+2,6	+ 3,0	+1,3	−2,3
Communauté à 12	−0,9	−0,7	+ 0,6	+0,3	−0,7

(1) Prévision.
(2) Communauté à 10 = Communauté à 12 moins l'Allemagne et le Royaume-Uni.

Dans une certaine mesure, les politiques mises en œuvre ces dernières années ne sont pas étrangères à cette évolution. Le taux de liquidités (rapport entre M2/3 et le PIB nominal) de la Communauté a, certes, été influencé également par l'innovation financière et d'autres ajustements structurels intervenus sur les marchés monétaires et financiers, mais a connu une hausse relativement sensible en 1987, et de nouveau en 1989 *(graphique 2)*. On peut donc légitimement se demander si, en dépit de la hausse des taux d'intérêt à court terme, la politique monétaire a été suffisamment en prise avec la croissance potentielle jusqu'en 1989, c'est-à-dire pendant la période où des surliquidités ont pu s'accumuler, ouvrant ainsi la porte à d'importantes revendications salariales. En 1990, l'accroissement du coefficient de liquidités a été nettement plus faible en raison du resserrement de la politique monétaire qui visait à empêcher la hausse des prix pétroliers de déclencher une spirale des prix et des salaires.

Graphique 2

Croissance masse monétaire (M2/3) et PIB — Communauté à 12 (variations annuelles en %)



* Prévisions
** ajusté par le déflateur du PIB
\|\|\| Variations dans le taux de liquidité

3. *La crise du Golfe et la perte de confiance*

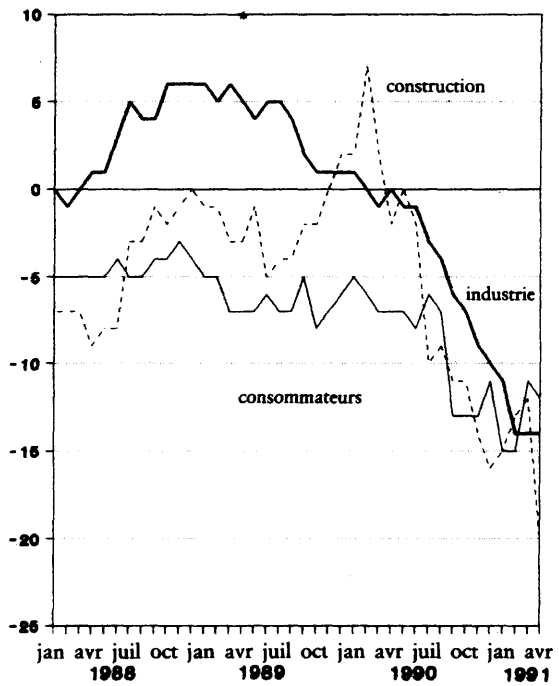
Outre les éléments qui viennent d'être évoqués, la forte mais brève poussée des prix pétroliers résultant de la crise du Golfe a donné lieu à une détérioration des termes de l'échange dans la Communauté, ainsi qu'à une baisse du revenu réel disponible, qui ont eu des répercussions sur la consommation et l'investissement. Si cette hausse s'était maintenue, elle aurait pu affecter les États membres dans des proportions très différentes. De fait, alors que l'intensité énergétique globale de la production s'est réduite substantiellement depuis 1973 dans neuf pays de la Communauté, cette intensité s'est accrue en Espagne et plus particulièrement encore en Grèce et au Portugal de par la transition de ces économies vers une structure de production à plus grand contenu industriel.

Le retour ultérieur des prix pétroliers à leur niveau d'avant la crise a inversé la plupart des effets directs défavorables de cette hausse sur les revenus et les prix. À la mi-avril 1991, le prix du baril était de l'ordre de 19 dollars (prix du Brent sur le marché *spot*), alors qu'il avait atteint une moyenne de 32 dollars au quatrième trimestre de 1990.

La crise du Golfe a cependant été à l'origine d'une forte montée des incertitudes au second semestre de 1990 et au début de 1991. La perte de confiance a été considérable chez les consommateurs, dans l'industrie et dans le secteur de la construction (*graphique 3*), ce qui a eu des répercussions négatives sur la consommation et les projets d'investissement. Bien que la cause principale de la forte détérioration de l'activité commerciale, à savoir le conflit du Golfe, ait disparu, rien ou presque ne semble indiquer un retour à une plus grande confiance: selon la première enquête de conjoncture effectuée après la fin du conflit, seuls les consommateurs et le secteur de la construction font preuve d'un certain regain d'optimisme. Dans l'industrie par contre, le pessimisme ne s'est certes pas aggravé, mais rien ne permet actuellement de conclure clairement à un retour de la confiance, qui serait cependant indispensable à une reprise de l'investissement.

Graphique 3

Indicateurs de confiance Communauté à 12 (enquêtes de conjoncture)



B. La récession au Royaume-Uni

Lorsqu'il atteignit son sommet, en 1988, le taux d'expansion de la demande intérieure au Royaume-Uni était de l'ordre de 8 %, ce qui était largement supérieur à l'accroissement des capacités. Des tensions inflationnistes, provoquées par cette forte expansion et supportées initialement par une politique monétaire peu rigoureuse ont fait sentir leurs effets dans le domaine des prix et

des salaires, ainsi que dans les comptes extérieurs. La politique monétaire est devenue alors de plus en plus restrictive et les taux d'intérêt à court terme ont connu une hausse progressive à la fin de 1988 et au cours de l'année 1989. Cependant, le resserrement monétaire a tardé à produire les effets souhaités. L'inflation a persisté, ce qui n'a pas manqué d'influencer les accords salariaux. La mise en œuvre d'une politique monétaire fortement restrictive a entraîné, à partir du second semestre de 1990, une baisse sensible de l'activité. Le taux d'accroissement du PIB est tombé à 0,6 % en 1990 et une baisse sensible de la production, de l'ordre de 2 %, est anticipée en 1991; cette baisse résultera principalement de la forte baisse de l'investissement (– 10,5 % en 1991) et d'un ralentissement de la consommation privée (– 1,75 % en 1991). En dépit de ce ralentissement de l'activité, les poussées salariales sont restées fortes, la hausse atteignant 10,5 % en 1990 et ne tombant probablement pas au-dessous de 8,5 % en 1991. En 1992 toutefois, la production devrait connaître une reprise.

Le déficit de la balance des opérations courantes a atteint son maximum en 1989 avec 4,8 % du PIB, mais la situation s'est considérablement améliorée, puisque le déficit n'atteignait plus que 1,3 % en 1990. Les prévisions sont de l'ordre de 1 % en 1991, les importations diminuant à la suite de la baisse de la demande intérieure.

C. L'unification allemande

Contrairement à ce qui est le cas dans le reste de la Communauté, l'activité économique s'est encore accélérée en Allemagne à la suite de la réforme fiscale, de l'unification et des effets expansionnistes de la politique budgétaire. Le taux d'accroissement du PIB réel est passé de 3,3 % en 1989 à 4,7 % en 1990 (le problème des données statistiques relatives à l'Allemagne est développé dans l'encadré). La consommation privée en particulier a été stimulée, mais l'investissement a, lui aussi, connu une expansion sensible.

PROBLÈMES STATISTIQUES POUR L'ALLEMAGNE

Toutes les données relatives à l'Allemagne qui sont présentées dans le présent rapport économique annuel ne concernent que l'Allemagne de l'Ouest. À la suite d'insuffisances statistiques majeures, il n'est pas encore possible de présenter des données fiables pour l'ensemble de l'Allemagne. Toutefois il est évident que les données relatives au déficit budgétaire ainsi qu'à la balance courante incorporent les transferts de l'Allemagne de l'Ouest vers l'Allemagne de l'Est.

En raison du niveau d'activité élevé, l'emploi a fortement progressé en 1990 et en 1991; en conséquence, le taux de chômage a nettement baissé, tombant de 6,1 % en 1988 à 4,5 % en 1991 (définition harmonisée de l'Office statistique des Communautés européennes). Cependant, la pénurie de main-d'œuvre a également entraîné une hausse des revendications salariales, qui a mis fin à la baisse continue des coûts unitaires réels de la main-d'œuvre. L'offre intérieure n'a pas suffi à faire face à l'expansion de la demande intérieure et à l'accroissement des livraisons à la partie orientale de l'Allemagne, ce qui a donné lieu à un accroissement considérable des importations.

L'intégration brutale de l'économie à planification centrale de la République démocratique allemande à un système de marché à la suite de l'unification a exigé un ajustement rapide et abrupt de l'économie est-allemande, et le coût de la période de transition est considérable. En raison du coût de l'unification, le léger excédent budgétaire de 1989 s'est transformé en un déficit d'environ 2,2 % du PIB en 1990, qui passera à 4,7 % en 1991 et ce, malgré un alourdissement sensible de la fiscalité.

Les transferts massifs à l'Allemagne de l'Est expliquent également que la balance des opérations courantes devrait passer d'un surplus important en 1989 à un léger déficit en 1991.

L'évolution observée à l'Ouest est radicalement différente de celle enregistrée en Allemagne de l'Est, qui passe par un processus d'ajustement douloureux: selon les anticipations, la production industrielle devrait baisser de 50 % et le chômage atteindre quelque 35 % de la main-d'œuvre (chômeurs partiels compris) à la fin de 1991. D'une manière générale, la baisse de la production dépasserait 10 % tant en 1990 qu'en 1991, dans la mesure où les nouveaux investissements et la création de nouveaux emplois ne suffiraient pas encore à compenser les pertes de production et d'emploi dans les vieilles entreprises. Une légère reprise devrait se manifester en 1992 suite à l'accroissement de l'investissement, tant en biens d'équipement qu'en construction.

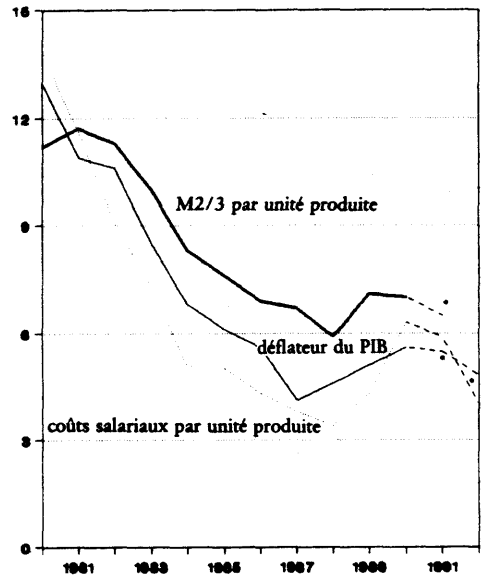
D. Inflation et emploi

L'inflation est relativement bien maîtrisée depuis le début de la crise du Golfe. Bien que la hausse des prix pétroliers ait entraîné une accélération des prix à la consommation entre août et octobre 1990, il n'est guère probable qu'elle ait eu des répercussions sur l'évolution des salaires et de l'inflation. Il semble que la politique monétaire soit parvenue, jusqu'à présent, à prévenir le déclenchement d'une spirale prix-salaires. La hausse des prix à la consommation se ralentit même puisque le taux moyen de l'inflation des prix à la consommation dans la Communauté, qui avait atteint son maximum (6,3 %) en octobre 1990, était retombée à 5,3 % en mars 1991.

Cependant, le taux d'inflation moyen anticipé dans la Communauté reste supérieur à 5 % pour l'année 1991, ce qui est alarmant pour une période de ralentissement de la croissance. En effet, sachant que les prix pétroliers ont baissé, un tel taux pourrait révéler l'existence d'une inflation sous-jacente par les coûts *(graphique 4)*. Du point de vue de l'union économique et monétaire (UEM), il est également préoccupant de constater qu'entre 1988 et 1990, l'évolution des prix a été divergente à l'intérieur de la Communauté *(graphique 5)*.

Graphique 4

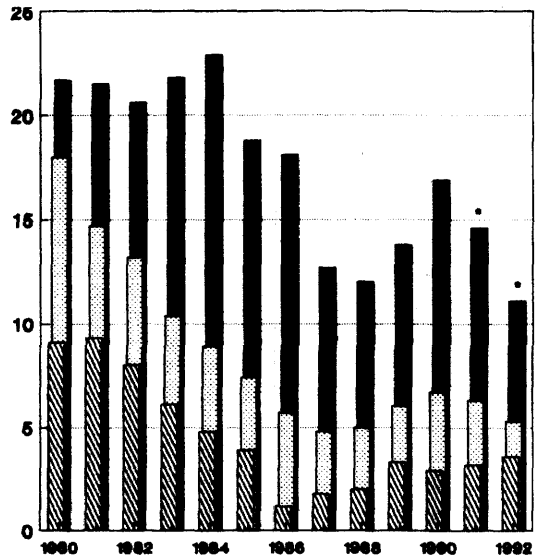
Prix, coûts et masse monétaire (Communauté à 12, en %)



* Prévisions

Graphique 5

Convergence de prix (indice implicite des prix à la consommation) (variations annuelles en %)



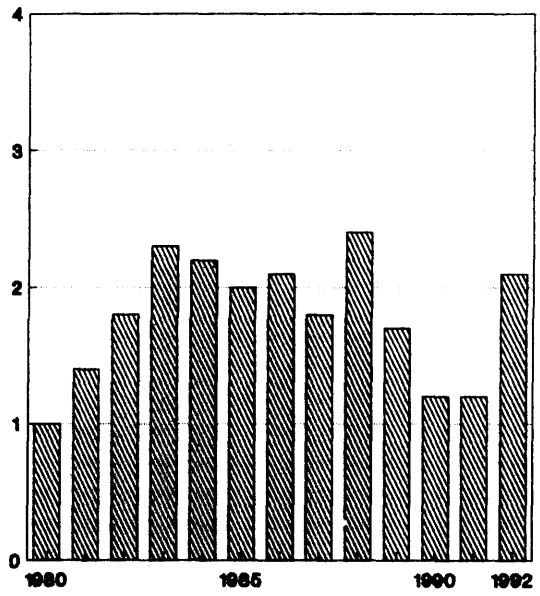
* Prévisions

Communauté à 7 Communauté à 3 Communauté à 2
Communauté à 7: B, Dk, D, F, Irl, L, Nl.
Communauté à 3: E, I, UK. Communauté à 2: Gr, P.

L'accroissement de l'emploi a tardé à réagir au ralentissement de l'activité, ce qui a donné lieu à une baisse conjoncturelle de la productivité *(graphique 6)*. L'emploi a continué à croître en 1990 au même taux qu'en 1989 (1,6%). La progression a été particulièrement marquée en Allemagne, ce qui s'explique en partie par l'offre accrue de main-d'œuvre qualifiée provenant d'Allemagne de l'Est et d'Europe orientale. Mais l'accroissement de l'emploi a également été robuste dans les autres pays de la Communauté, à l'exception de la Grèce, du Royaume-Uni et du Danemark. Selon les prévisions, la croissance de l'emploi dans la Communauté devrait tomber à 0,2% en 1991, mais cette faible croissance sera largement compensée par l'accroissement anticipé de la main-d'œuvre. La baisse ininterrompue du taux de chômage depuis 1986 devrait s'inverser, et le chômage passer de 8,2% en 1990 à 8,7% en 1991.

Graphique 6

Cycle de productivité



II. LES PERSPECTIVES POUR 1991 ET 1992

À la fin du premier trimestre de 1991, les principaux facteurs qui sont à l'origine de l'actuel fléchissement ont soit disparu, soit se sont inversés: la crise du Golfe a été résolue, les prix pétroliers ont retrouvé leur niveau d'avant le conflit, l'activité économique aux États-Unis d'Amérique devrait amorcer une reprise au cours du second semestre, le dollar est reparti à la hausse et la confiance revient progessivement.

Aussi peut-on s'attendre à ce que les conditions de croissance fondamentalement favorables dans la Communauté se réaffirment. Selon les prévisions, la croissance réelle devrait atteindre son point le plus bas dans le courant de l'année, de sorte qu'une reprise de l'activité pourrait s'amorcer au second semestre: l'accroissement du PIB réel passerait de 1¼% en 1991 à 2¼% en 1992, principalement grâce à la reprise de la demande de biens de consommation et de l'investissement.

A. Les risques

Ces anticipations relativement favorables sont essentiellement tributaires d'une amélioration de la confiance des consommateurs et des milieux d'affaires. Tout retard dans le retour à la confiance affaiblirait la performance économique de la Communauté. Une fois que l'optimisme des consommateurs sera revenu, et sachant que les revenus réels n'ont guère souffert ou se sont même légèrement accrus, la demande des consommateurs devrait se réamorcer progressivement.

La reprise de l'investissement en 1992 repose en partie sur l'hypothèse que la détérioration sur le front des salaires n'est que temporaire et que les hausses des salaires réels par travailleur vont de nouveau retomber de 2 1/4 % en moyenne entre 1986 et 1991 à 1 1/2 % en 1992. Si cette hypothèse ne devait pas se vérifier, la rentabilité ne s'améliorerait pas et ce, pour la troisième année consécutive dans l'ensemble de la Communauté, ce qui ne manquerait pas de peser lourdement sur les anticipations en matière d'investissement. Un affaiblissement supplémentaire de l'activité économique, s'accompagnant d'une baisse persistante des taux de profit, pourrait encore détériorer la situation.

Un autre risque réside dans l'instabilité du dollar des États-Unis. Ces dernières années, le comportement du dollar a été extrêmement instable. Bien qu'une nouvelle baisse semble désormais peu probable, elle ne peut être exclue si la reprise anticipée aux États-Unis ne se réalise pas en 1991. Par ailleurs, une forte hausse de la valeur du dollar ne manquerait pas d'avoir des conséquences négatives pour la Communauté: bien qu'elle améliorerait fortement la compétitivité, une telle hausse renforcerait aussi considérablement les tendances inflationnistes en provoquant une hausse du prix des produits importés de pays tiers.

B. Les préoccupations de politique économique

Le ralentissement de l'activité, qui n'est pas encore terminé, n'exige aucune modification significative des politiques. Les conditions fondamentales de la croissance restant positives, tout se met progressivement en place pour permettre une reprise rapide de l'activité: la hausse du revenu des ménages, la tendance à la baisse des taux d'intérêt à long terme, le faible volume des stocks durant l'année 1991 sont autant d'éléments qui permettent d'envisager une réaccélération imminente de la croissance. Il existe cependant certains domaines où l'évolution est moins satisfaisante et où plus de progrès seraient nécessaires.

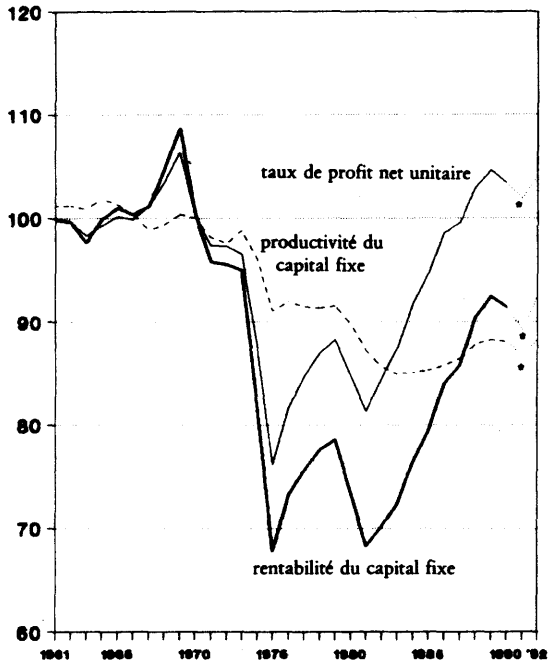
1. *Rentabilité, croissance et emploi*

L'amélioration des conditions fondamentales de la croissance au cours des années 1980 n'a pas été spontanée, mais a résulté d'un ensemble cohérent de politiques dont le but était de relancer la performance de l'Europe en matière de croissance et qui ont bénéficié d'un environnement international relativement favorable. À côté des perspectives favorables pour la demande finale, l'évolution des coûts salariaux jouera un rôle-clé dans le processus de reprise économique. La poursuite de la modération salariale est indispensable pour encourager les investissements créateurs d'emploi et pour réduire encore un taux de chômage qui reste trop élevé.

L'évolution récente, relativement peu favorable, des salaires, n'a pas encore eu d'incidence grave sur les perspectives de rentabilité à moyen terme dans la Communauté. La rentabilité a considérablement progressé au cours des années 1980, et la récente détérioration n'a pas modifié fondamentalement la situation. Cependant, le rendement net du stock de capital n'a pas encore retrouvé son niveau moyen de la période 1961—1973, car il faut aujourd'hui davantage de capital par unité produite *(graphique 7)*. Un nouvel accroissement du *ratio* d'investissement serait le bienvenu en raison de la persistance d'un taux de chômage élevé. À cet effet, il serait nécessaire de pouvoir anticiper sans ambiguïté une nouvelle amélioration de la rentabilité.

Graphique 7

Indicateurs de rentabilité Communauté à 12, indices 1961-1973 = 100



* Prévisions

La modération salariale est une condition essentielle d'encouragement de l'investissement créateur d'emplois. Les hausses des salaires réels doivent rester en-deçà des hausses de la productivité totale des facteurs afin d'éviter le passage à des formes de production à plus forte intensité de capital et de renforcer encore le contenu en emploi de la croissance. En effet, le taux de chômage (8,2 % en 1990) reste excessif et s'accroîtra encore en 1991 et 1992. Il importe donc de l'abaisser. L'intensification des poussées salariales dans une situation marquée par un chômage élevé semble révéler des rigidités dans le fonctionnement du marché de l'emploi.

Si les perspectives pour 1991 n'inspirent pour l'heure aucune inquiétude, les importantes hausses salariales accordées en Allemagne constituent une menace potentielle. Ces hausses risquent de mettre en question la stabilité des prix dans le pays dont la performance en matière de prix était, par le passé, la meilleure de tous les membres du SME et dont la monnaie servait dès lors de chef de file. En outre, si ces hausses devaient se propager aux pays voisins, la situation pourrait devenir réellement préoccupante et faire naître une inflation par les coûts. La situation inspire d'autant plus d'inquiétude qu'il pourrait exister, dans ces pays, une tendance à accepter plus facilement cette accélération des hausses salariales, puisque ces dernières ne porteraient pas atteinte à la compétitivité extérieure.

Elles pourraient cependant être néfastes à la rentabilité et compromettre ainsi le potentiel de croissance, d'investissement et d'emploi de l'économie.

Au Royaume-Uni également, la situation en matière salariale n'est pas encore satisfaisante, bien qu'une certaine amélioration soit anticipée pour 1991 et 1992. L'adhésion de ce pays au SME crée les conditions d'une fixation plus rationnelle des salaires.

De même, au Portugal, en Grèce, en Italie et en Espagne l'évolution attendue des salaires ne conduira pas encore à une meillleure convergence nominale, bien qu'elle ne constitue aucune menace pour la rentabilité. Dans les autres pays de la Communauté, la situation semble moins préoccupante pour autant que les comportements présumés en matière salariale se vérifient.

2. *Inflation*

La modération de l'évolution salariale est importante non seulement pour l'amélioration de la situation de l'emploi, mais également pour le renforcement de la convergence nominale dans la

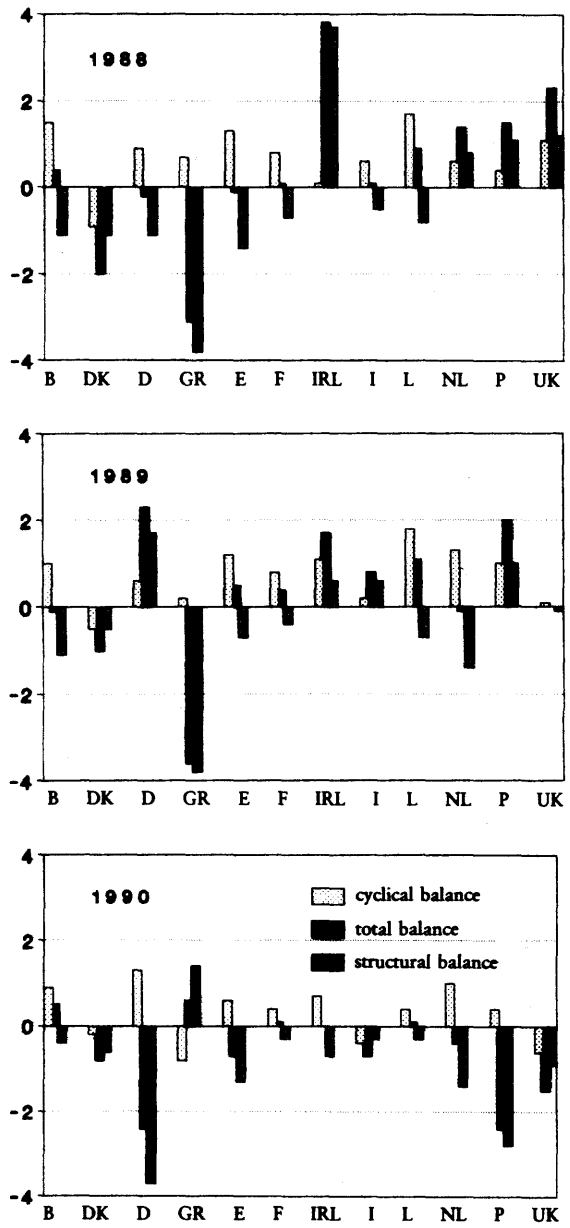
Communauté. Outre l'évolution salariale, la performance en matière d'inflation doit être suivie de près. Si un renforcement de la convergence des prix à la consommation est anticipé, il s'effectuera, de manière regrettable, à un niveau d'inflation plus élevé, principalement en raison de la détérioration de la performance allemande en matière de prix. Du point de vue de la convergence nominale nécessaire dans l'UEM, la situation n'est pas satisfaisante.

3. *Convergence budgétaire*

Une convergence insuffisante peut être observée non seulement dans le domaine des prix, mais également dans le domaine budgétaire où plus aucun progrès n'a été accompli depuis 1989. Le processus de consolidation budgétaire qui a commencé dans la plupart des pays vers 1983 a subi un arrêt. En fait, l'amélioration enregistrée au cours de ces dernières années semble s'expliquer en bonne partie par une situation conjoncturelle favorable et pourrait même impliquer une détérioration structurelle des soldes budgétaires *(graphique 8)*. Pour l'ensemble de la Communauté, les besoins de financement nets devraient passer, selon les estimations, de 3 % du PIB en 1989 à 4 % en 1990 et 4,5 % en 1991. Dans la plupart des pays, un renforcement des efforts de consolidation budgétaire s'impose donc.

Graphique 8

Variations structurelles et cycliques des soldes budgétaires (en % du PIB)



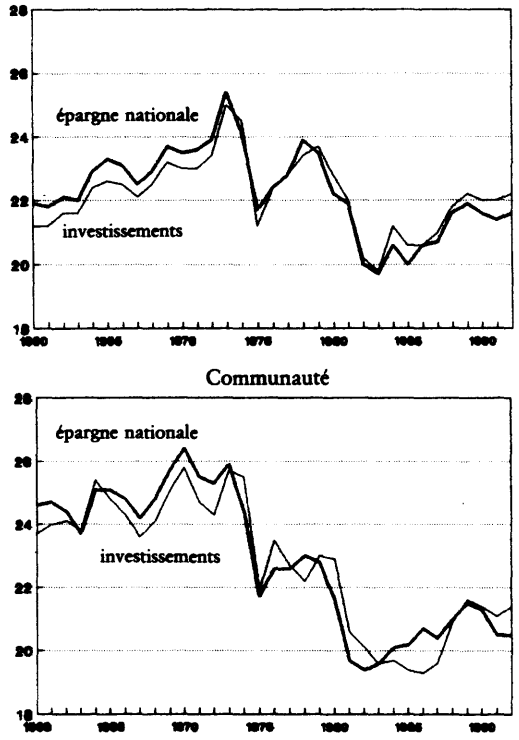
4. *Insuffisance de l'épargne*

Les tendances budgétaires récemment observées dans la Communauté sont préoccupantes non seulement au regard de la convergence souhaitée vers l'UEM mais également dans le contexte d'une pénurie croissante de capitaux dans l'économie mondiale, pénurie qui a été aggravée encore par l'ouverture des pays d'Europe de l'Est. En outre, les principaux pays industrialisés font de plus en plus appel, depuis quelques années, à l'épargne nette du reste du monde, principalement en raison de la réduction de l'épargne excédentaire au Japon et surtout, en Allemagne *(graphique 9)*. L'épargne privée est restée relativement stable au cours des années 1980, la baisse de l'épargne des ménages étant compensée par un accroissement de l'épargne des entreprises. L'élément-clé qui explique la baisse de l'épargne dans les pays industrialisés réside dans les déficits budgétaires excessifs des administrations publiques des principaux pays. S'il n'est pas remédié à cette situation, le potentiel de croissance intérieure de ces pays se trouvera réduit, mais en outre les efforts visant à inverser le flux inacceptable et non souhaitable de ressources nettes des pays en voie de développement vers les pays industrialisés, qui a persisté tout au long des années 1980, seraient compromis.

Graphique 9

Épargne et investissements dans les principaux pays industriels (en % du PIB)

Communauté, États-Unis d'Amérique (USA) et Japon



Une pénurie mondiale d'épargne pourrait donner lieu à un resserrement persistant et significatif des marchés mondiaux des capitaux et à une hausse considérable des taux d'intérêt à long terme. Dans ce contexte, il convient de rappeler que la réduction de la demande d'investissement en 1990 et 1991 a permis au secteur public d'absorber une part plus importante de l'épargne, ce qui n'a fait peser, jusqu'à présent, aucune pression supplémentaire excessive sur les taux d'intérêt réels. Dans ces conditions, les taux d'intérêt réels à long terme pourraient rester élevés, voire s'accroître à nouveau si la demande d'investissement redevenait importante.

III. CONCLUSIONS CONCERNANT LES POLITIQUES À MENER

Pour soutenir la croissance économique et l'emploi, la Communauté devra compter davantage sur ses propres forces. À cet égard, le maintien d'un climat de stabilité constitue une condition *sine qua non*. Aussi la Communauté devra-t-elle continuer à mener des politiques monétaire et budgétaire prudentes et équilibrées, qui contribueront à préserver des conditions fondamentales favorables à la croissance. L'achèvement du marché intérieur, l'implémentation continue des politiques structurelles, une nouvelle amélioration de la cohésion économique et sociale et des progrès dans le domaine de l'environnement viendront à leur tour renforcer le potentiel de la Communauté.

La détérioration des perspectives de croissance à court terme de la Communauté n'affecte pas l'appréciation fondamentalement positive du potentiel de l'économie communautaire. Pour autant que des politiques appropriées soient mises en œuvre, la confiance des agents économiques devrait se rétablir et l'investissement pourrait retrouver une croissance soutenue et permettre ainsi à nouveau la création de nombreux emplois.

Pour pouvoir relever ces défis, il importe plus que jamais de renforcer la coordination des politiques en conformité avec la décision relative à la surveillance multilatérale pendant la première étape de l'UEM. La surveillance multilatérale couvre un vaste domaine de politiques macroéconomiques et structurelles visant à assurer la convergence des politiques et performances économiques dans les États membres dans le but de préserver ou d'améliorer les conditions d'une croissance soutenable et créatrice d'emploi.

A. Maintenir un climat de stabilité et de croissance

La politique monétaire devra rester vigilante pour calmer les pressions inflationnistes. Du fait des positions cycliques divergentes des États membres et de la stabilisation des anticipations de taux de change, on dispose d'une certaine marge de manœuvre pour réduire les différentiels de taux d'intérêt sans affecter l'engagement sur les taux de change. Toutefois, en l'absence de politique monétaire commune pendant la période transitoire, vers la phase finale de l'UEM, il y aura lieu de gérer la politique monétaire en tenant compte aussi bien de la situation des prix internes que des considérations relatives aux taux de change. À moins que les pressions inflationnistes ne diminuent nettement et à défaut d'un soutien renforcé de la part de la politique budgétaire, il n'y a pas place pour un assouplissement de la politique monétaire de la Communauté.

La politique budgétaire doit encore être resserrée, non seulement en vue d'améliorer la convergence au cours de la première étape de l'UEM, mais aussi pour contribuer à accroître l'épargne globale et à atténuer la pression sur la politique monétaire. Les recettes fiscales ayant tendance à diminuer et la charge des indemnités de chômage à augmenter, une certaine détérioration des équilibres budgétaires semble inévitable en 1991 sous l'effet des stabilisateurs automatiques. Toutefois, pour poursuivre le processus de consolidation, il conviendrait que la détérioration cyclique de la situation budgétaire ne soit que partiellement répercutée sur le solde budgétaire total, de manière à ce que l'amélioration structurelle puisse reprendre. Les règles visant à limiter le déficit et l'endettement du secteur public, que la Communauté est occupée à définir dans le cadre de la Conférence intergouvernementale, pourraient apporter une contribution importante à l'assainissement des finances publiques à moyen terme. En réalité, dès maintenant, c'est-à-dire durant la période transitoire, ces règles devraient servir d'orientations informelles pour surveiller l'évolution des soldes budgétaires de manière à garantir la réalisation de progrès suffisants pendant la première étape de l'UEM.

L'augmentation de la pression salariale dans un contexte qui reste caractérisé par un niveau de chômage élevé souligne la nécessité d'une réforme structurelle plus fondamentale des marchés de l'emploi afin de renforcer les investissements créateurs d'emplois. Il conviendrait d'encourager une politique du marché du travail plus active et mettant plus l'accent sur la requalification professionelle que sur les indemnités de chômage. Les autres obstacles à la création d'emplois devraient être éliminés et les procédures de fixation des salaires devraient refléter davantage les différences de productivité de manière à améliorer l'ajustement de la demande et de l'offre de main-d'œuvre.

B. Développer le potentiel de la Communauté

Les politiques globales à mettre en œuvre pour maîtriser la réapparition de tensions inflationnistes et de divergences d'inflation sont également nécessaires pour créer les conditions de la réalisation des grands projets communautaires que sont l'Union économique et monétaire, l'achèvement du marché intérieur et la cohésion économique et sociale. Ces projets complètent les politiques poursuivies au niveau national.

1. *Achever le marché intérieur*

Pour assurer son avenir économique, la Communauté s'est engagée dans un programme de création d'un marché de dimension continentale. L'une des principales contraintes auxquelles l'Europe continue à être confrontée sur la scène mondiale consiste dans le fractionnement de ses marchés, qui limite sa capacité à produire à un niveau optimal, freine le progrès technique et fait obstacle au développement du secteur des services, où la croissance est particulièrement forte. L'ouverture des frontières européennes aura pour effet d'intensifier la concurrence. La spécialisation et l'efficacité de la production seront accrues, ce qui permettra d'offrir un choix beaucoup plus vaste au consommateur.

Le programme d'achèvement du marché intérieur est le principal moteur de l'amélioration des perspectives de croissance et de la prospérité. Les opérateurs économiques antícipent de plus en plus l'existence en 1992 d'un environnement hautement compétitif et de nouvelles conditions et opportunités. Un nombre croissant d'entreprises ont commencé à opérer en fonction d'un élargissement sensible de leurs marchés et modifient activement leurs stratégies commerciales. Outre les effets positifs sur la croissance qui résultent de l'abolition des contrôles aux frontières intérieures et de la suppression des entraves techniques à la libre circulation des biens et des services, en particulier dans le secteur des services financiers, la croissance sera également stimulée par les effets positifs qu'auront, d'une part, la nécessaire restructuration du secteur industriel et du secteur des services et, de l'autre, les changements positifs apportés aux stratégies commerciales.

Dans le cadre du Marché unique, une politique communautaire efficace de la concurrence est indispensable, car des mesures et des pratiques visant à limiter ou à éviter la concurrence (telles qu'un relèvement des subventions ou la constitution d'ententes) réduiraient ces effets positifs. Le couronnement du marché intérieur par une monnaie unique dans un futur proche renforcerait encore les attentes favorables des chefs d'enreprise, comme le montrent des enquêtes récentes.

Les grandes espérances qui ont été suscitées ne doivent pas être déçues. Aussi est-il essentiel que la date du 1er janvier 1993 soit respectée pour l'achèvement du marché intérieur. Les décisions qui restent à prendre sur les propositions contenues dans le «Livre blanc» de 1985 doivent être adoptées aussi rapidement que possible. Des progrès importants ont déjà été accomplis et des décisions ont été arrêtées dans tous les domaines d'activité économique. La Commission a déjà présenté toutes les propositions prévues par le «Livre blanc», et plus des deux tiers ont été approuvées par le Conseil. La Commision accorde actuellement une attention accrue aux problèmes de la transposition (environ 72 % des mesures de mise en œuvre nationales actuellement requises ont été prises) et au bon fonctionnement du marché unique. Des décisions doivent encore être arrêtées dans des domaines importants relatifs à la suppression complète des contrôles aux frontières intérieures. Le Conseil doit accorder la priorité à ces questions (parmi lesquelles figure le rapprochement des taux des impôts indirects) et suivre en permanence la situation, afin que les décisions soient prises de sorte que la progression vers la suppression totale des frontières intérieures devienne irréversible, comme c'est le cas pour le reste du programme. Les États membres devraient accélérer la transposition des décisions et combler tout retard pour la fin de 1991.

2. *Renforcer la cohésion économique et sociale*

Le renforcement de la cohésion économique et sociale va également améliorer les perspectives de croissance. Une croissance supérieure à la moyenne dans les pays moins favorisés contribuerait à accroître le potentiel de croissance de l'ensemble de l'économie communautaire.

L'objectif du renforcement de la cohésion économique et sociale et celui d'un développement harmonieux de toutes les régions européennes ont été réaffirmés à l'article 130 de l'Acte unique. Une croissance supérieure à la moyenne dans les pays et régions en rattrapage, comme celle enregistrée ces dernières années en Espagne, au Portugal et en Irlande, mais non en Grèce, a permis de combler en partie l'écart de revenu *(tableau 4)* et a accru le potentiel de croissance de l'ensemble de la Communauté. L'écart reste cependant substantiel et nécessite un effort de rattrapage de long terme.

TABLEAU 4

Le processus de rattrapage dans la Communauté. PIB (1) aux prix et parités de pouvoir d'achat courants par habitant (Communauté à 12 = 100)

	Grèce	Espagne	Irlande	Portugal
1986	55,9	72,8	63,4	52,5
1987	54,1	74,7	64,4	53,7
1988	54,2	75,7	64,7	53,7
1989	54,0	76,9	67,0	54,9
1990	52,9	77,8	68,6	55,6
1991	52,6	79,2	68,7	57,1
1991-1986	-3,3	+6,4	+5,3	+4,6

(1) La référence au PIB risque d'entraîner une surestimation des progrès accomplis si les transferts de revenus à l'étranger progressent à un rythme plus rapide que le PIB nominal.

Les pays économiquement plus forts pourraient contribuer à la réussite de ce processus en préservant la dynamique de la croissance et en ouvrant les marchés aux échanges. Grâce au doublement des Fonds structurels et au renforcement simultané des instruments financiers, la Grèce, le Portugal et l'Irlande disposeront en 1993 de ressources représentant entre 3 et 5 % de leur PIB. Ces mesures viennent appuyer l'amélioration déjà considérable des politiques structurelles. Les politiques économiques et sociales aux niveaux national et communautaire doivent constituer la base d'une croissance relative durable du PIB réel, qui exclue les tensions inflationnistes et les déséquilibres intérieurs et extérieurs insoutenables. Les pays engagés dans un processus de rattrapage demeureront cependant les premiers responsables de leur propre développement, et il leur appartiendra de mener des politiques appropriées.

3. *Ajustement structurel*

Les politiques structurelles améliorent la capacité d'ajustement des économies des États membres. Elles favorisent la flexibilité des marchés des biens et des facteurs de production et accroissent l'ampleur et la rapidité de la réaction des prix aux variations des conditions de marché. Les politiques structurelles réduisent ainsi l'importance potentielle et la durée des coûts d'ajustement liés aux perturbations.

Au-delà du programme d'achèvement du marché intérieur, les États membres ont entrepris un certain nombre d'améliorations structurelles afin de pouvoir faire face à la concurrence accrue résultant du marché unifié. Jusqu'à présent, les principales initiatives concernent la libéralisation des marchés financiers et la restructuration de l'imposition des personnes physiques et des sociétés.

Les pouvoirs publics nationaux et la Communauté ont pris des initiatives visant à permettre aux marchés de l'emploi de mieux faire face aux changements. De nombreux États membres accordent une priorité importante aux politiques relatives à l'éducation et à la formation professionnelle. Ces politiques constituent un élément-clé des efforts visant à réduire le chômage de longue durée. Une attention accrue devra être portée aux initiatives de politique structurelle dans le domaine de l'emploi.

Il importera également de mettre en œuvre des réformes structurelles dans le secteur public afin d'améliorer l'efficacité de celui-ci et assurer des conditions de concurrence équitables et transparentes entre les entreprises publiques et privées.

L'accroissement de l'efficacité économique et l'amélioration de l'allocation des ressources sont des objectifs qui devraient être poursuivis non seulement dans la Communauté, mais dans le monde entier. L'Uruguay Round représente un effort concerté de promotion des échanges et de la croissance économique. En tant que premier ensemble commercial du monde, la Communauté a un intérêt naturel à ce que ces négociations soient un succès. Celles-ci permettent également d'établir une meilleure plate-forme à l'égard de nos partenaires commerciaux plus faibles, et en particulier des pays d'Europe centrale et orientale et des pays en développement.

4. *Le défi de l'environnement*

Tout comme les chocs pétroliers précédents ont contribué à briser le parallélisme entre la croissance économique et la consommation d'énergie tel qu'il était perçu au cours des années 1950 et 1960, l'on observe actuellement une prise de conscience — renforcée par la crise du Golfe — de la nécessité de rompre le lien entre la croissance économique et la pollution. Toutefois, la situation des pays d'Europe de l'Est, où la pollution est nettement plus importante que dans les pays plus riches de la Communauté, montre que ce lien n'est pas direct. La meilleure performance de la Communauté ne doit pas être prétexte à un relâchement de l'effort, et d'importants progrès restent à accomplir. Toutefois, il existe un lien plus clair entre le mécanisme des prix et la pollution. Souvent, les prix du marché ne reflètent pas entièrement le coût écologique pour la société de la fabrication ou de l'utilisation des produits. En outre, les agents économiques privés ont tendance à ne pas prendre en compte les conséquences écologiques de leurs activités quand ils prennent des décisions de consommation ou d'investissement.

Dès lors et si l'on fait abstraction de l'inévitable nécessité de se doter d'instruments régulateurs, toute politique globale de lutte contre la pollution doit être axée sur la nécessité d'internaliser ces effets écologiques externes afin de donner les signaux appropriés aux agents des marchés.

L'objectif est de transformer les caractéristiques de la croissance de façon à établir un cheminement soutenable de développement. Un renforcement de la politique de protection de l'environnement ne constitue pas nécessairement une contrainte pour le secteur privé, mais peut au contraire offrir d'importantes opportunités aux innovateurs dans les domaines des produits et des processus de production compatibles avec l'environnement.

Il est aujourd'hui largement admis que la politique de l'environnement doit recourir davantage aux instruments économiques et fiscaux mais que la politique optimale consistera toujours dans un dosage équilibré d'instruments de marché et d'instruments régulateurs traditionnels. Les principaux exemples d'instruments économiques et fiscaux sont les taxes, les redevances ou les incitations budgétaires, les systèmes de consignation, les autorisations d'émission échangeables, ainsi que les aides financières ou subventions. Dans le cas des taxes et des redevances, il importe de tenir compte de leur incidence sur la position concurrentielle de la Communauté, ainsi que des priorités du marché intérieur.

L'ampleur du phénomène international de pollution exige une étroite coordination internationale. À l'intérieur de la Communauté, un minimum d'harmonisation est nécessaire pour éviter que des instruments n'entrent en conflit avec d'autres objectifs communautaires et pour garantir la compatibilité des instruments entre États membres quand le problème est transnational.

C. Des politiques pour une convergence renforcée

Bien que la Communauté ait considérablement amélioré sa convergence économique depuis le début de la décennie, des divergences préoccupantes sont apparues entre 1988 et 1990. De graves problèmes restent à résoudre dans certains pays et dans certains domaines. Les impératifs de convergence seront en outre renforcés du fait de la surveillance multilatérale. Les progrès significatifs déjà accomplis témoignent des effets positifs de la discipline découlant du mécanisme de change du SME. En fait, le degré de convergence atteint par les États membres est étroitement corellé à leur degré d'implication dans cette discipline.

1. *Convergence des prix et des coûts*

C'est entre les pays dont les monnaies évoluent depuis le début à l'intérieur de la marge étroite de change que la convergence des prix est la plus grande. Le taux d'inflation moyen (déflateur de la consommation privée) de ce groupe de pays est resté proche ou au-dessous de 3 % depuis 1986, bien qu'il ait récemment augmenté. La dispersion des taux d'inflation est plus faible qu'au cours des années 60 et, en 1990, l'écart entre le taux d'inflation le plus élevé (3,8 % au Luxembourg) et le taux le plus bas (2,5 % au Danemark) est à peine supérieur à un point *(tableau 5)*.

TABLEAU 5

Convergence des taux d'inflation dans la Communauté au cours de la seconde moitié des années 1980 (1)

	1986	1989	1990	1991 (2)	1992 (2)
Communauté à 12	+3,8	+4,9	+5,0	+5,0	+4,6
	Pays à taux d'inflation faibles et convergents (3)				
Communauté à 7	+1,2	+3,3	+2,8	+3,2	+3,6
Belgique	+0,5	+3,5	+3,5	+3,2	+3,6
Danemark	+2,9	+5,1	+2,6	+2,4	+2,6
Allemagne	−0,2	+3,1	+2,5	+3,5	+4,2
France	+2,9	+3,5	+3,0	+3,1	+3,2
Irlande	+4,3	+3,9	+2,6	+3,0	+3,0
Luxembourg	+1,1	+3,4	+3,8	+3,5	+3,5
Pays-Bas	+0,2	+2,9	+2,6	+2,8	+2,9
	Pays à taux d'inflation élevés				
Communauté à 3	+5,7	+6,0	+6,7	+6,3	+5,3
Italie	+5,7	+5,8	+6,2	+6,3	+5,6
Espagne	+8,6	+6,6	+6,4	+5,9	+5,3
Royaume-Uni	+4,4	+5,9	+7,2	+6,5	+5,1
	Pays dont le taux d'inflation dépasse 10 %				
Communauté à 2	+18,1	+13,8	+16,9	+14,6	+11,3
Portugal	+13,8	+12,8	+13,6	+11,5	+ 9,8
Grèce	+22,1	+14,7	+20,5	+18,0	+13,0

(1) Déflateur de la consommation privée.
(2) Prévisions.
(3) Pays qui ont enregistré des taux d'inflation faibles et convergents au cours de la seconde moité des années 1980: il s'agit de pays qui ont adhéré dès le départ au mécanisme de marges étroites du SME.

La convergence des prix entre ces pays jusqu'en 1990 correspond d'ores et déjà approximativement à ce qui serait nécessaire pour passer à l'étape finale de l'UEM. Cette convergence des taux d'inflation s'est accompagnée d'un net ralentissement de la progression des coûts salariaux unitaires nominaux et réels.

L'accélération de l'inflation en 1990 et 1991 dans ces pays et en particulier en Allemagne en 1992 ne saurait être considérée comme satisfaisante du point de vue de la stabilité et il importe donc de revenir au plus vite à des taux plus faibles, d'autant plus que la principale source d'inflation semble être l'augmentation des charges salariales.

En 1990, un deuxième groupe de pays présente des taux d'inflation qui restent deux fois plus élevés que ceux du premier groupe. L'Italie, dont la monnaie évolue dans la marge étroite de change, et l'Espagne, dont la monnaie dans la marge élargie depuis 1989, ont également accompli des progrès sensibles depuis le début des années 80, mais leur situation en matière de convergence reste nettement moins favorable. L'Italie est aux prises avec des pressions salariales fortes, les coûts salariaux unitaires nominaux s'accroissant de 9 % ou plus en 1990, alors que la hausse de ces coûts est inférieure à 5 % dans les pays participant dès l'origine à la marge étroite de change. L'Italie et l'Espagne devraient progressivement réduire leur taux d'inflation au cours des deux ou trois années à venir pour se hisser au niveau des pays de la marge étroite de change. À cet effet, il importe que les exigences des différents secteurs de l'économie face aux ressources disponibles soient rendues plus compatibles. La fixation d'objectifs d'inflation plus ambitieux mais réalistes et la poursuite de ceux-ci par la mise en œuvre de politiques monétaires et budgétaires axées sur la stabilité peuvent contribuer à créer un climat de stabilité et à établir un cadre de référence pour l'évolution des salaires.

Le Royaume-Uni, dont la monnaie évolue dans la marge élargie du mécanisme de change, connaît un taux d'inflation élevé (plus de 7 % en 1990 pour le déflateur de la consomma-

tion privée corrigé de l'influence de la modification de la fiscalité locale) et un déficit élevé de sa balance des paiements courants ($2^1/_4$ % du PIB en 1990). La récession économique actuelle améliorera quelque peu la situation dans ces deux domaines en 1991 et 1992. Le problème principal pour l'économie du Royaume-Uni réside dans la hausse excessive des coûts salariaux. Plus inquiétant encore est le fait que les hausses négociées de salaires restent fortes et ne semblent guère réagir au ralentissement de l'activité économique. Il est également possible que la composition de l'indice des prix de détail joue aussi un rôle dans l'explication de cette situation. L'entrée de la livre sterling dans le mécanisme de change influence favorablement les anticipations et améliore ainsi les perspectives de réduction de l'inflation.

Au Portugal, le taux d'inflation reste très élevé (plus de 13 % en 1990). La progression des coûts salariaux unitaires nominaux reste trop rapide (14,5 %). Des efforts soutenus seront nécessaires pour ramener progressivement l'inflation au niveau de celle des pays de la marge étroite de change. Une telle entreprise reste possible, comme le montre l'expérience d'autres pays. En 1982 et 1983, quand les politiques de change sont devenues plus strictes dans le SME, l'Irlande avait un taux d'inflation comparable à celui qu'enregistre aujourd'hui le Portugal. La politique de taux de change plus souple menée depuis octobre 1990 au Portugal et l'encadrement des salaires récemment négocié par les partenaires sociaux devraient contribuer à faire baisser l'inflation, ce qui permettrait une participation rapide au mécanisme de change.

L'économie de la Grèce se caractérise dans de nombreux domaines par de graves déséquilibres qui nécessitent des mesures radicales. En 1990, le taux d'inflation dépassait 20 %, et le déficit budgétaire a atteint des proportions inconnues jusqu'ici dans la Communauté, entraînant une hausse rapide du poids de la dette publique dans le PIB. Un sérieux effort d'ajustement est indispensable et doit être maintenu à moyen terme. Le programme à moyen terme du gouvernement grec prévoit des ajustements significatifs qui devraient entraîner une forte baisse de l'inflation en 1992.

2. *Convergence des politiques budgétaires*

La convergence ne doit pas seulement être encouragée du point de vue des coûts et des prix: les administrations publiques doivent, elles aussi, réduire leur ponction sur les ressources, afin de prévenir des déséquilibres insoutenables, améliorer les conditions de l'offre dans l'économie et se ménager une marge de manœuvre pour le cas où des événements défavorables seraient à prendre en compte.

Dans le domaine budgétaire, les progrès vers la convergence ont été nettement moins marqués que dans celui des prix et des coûts. Dans environ la moitié des États membres, le niveau du déficit budgétaire est une source de préoccupation. Comme indiqué, le processus de consolidation est au point mort. De nouveaux progrès sont cependant essentiels, car des situations budgétaires insoutenables sapent à moyen et à long terme la crédibilité de l'engagement de maintenir la stabilité monétaire et compromettent la conduite de la politique économique.

Un nouveau problème budgétaire est apparu en Allemagne. L'unification a entraîné une nette détérioration de la situation budgétaire. Les mesures récentes adoptées en janvier et février 1991, qui consistent en une majoration des cotisations sociales, des impôts sur le revenu et des droits d'accise, procureront à l'État des recettes supplémentaires équivalant à environ 1 % du PIB en 1991. Cette augmentation aura pour effet de limiter le besoin de financement des administrations publiques à 4,7 % du PIB en 1991 *(tableau 6)*. Bien que l'on puisse difficilement contester l'utilisation de l'épargne nationale pour résoudre un problème intérieur temporaire, compte tenu de son ampleur et de sa soudaineté, le renversement de la situation du budget fédéral n'est pas sans risque du point de vue conjoncturel. La forte demande en provenance de l'ancienne République démocratique allemande, soutenue par les importants transferts budgétaires requis pour éviter l'effondrement économique des 5 nouveaux *Länder*, risque de tendre les capacités de production ouest-allemandes, d'alimenter l'inflation et d'entraîner une appréciation du taux de change réel. Pour prévenir ces risques et éviter une surcharge de la politique monétaire, un resserrement plus ambitieux de la politique budgétaire serait tout indiqué. En outre, il conviendrait d'insister davantage sur la réduction des dépenses, et en particulier des aides en faveur de régions qui ne sont plus périphériques depuis l'unification.

TABLEAU 6

Capacité (+) ou besoin (−) de financement des administrations publiques

(en % du PIB)

	1985	1987	1989	1990	1991 (1)	1992 (1)
Communauté	−4,6	−4,2	−3,0	−4,1	−4,6	−4,4
	Pays à déficit et dette élevés					
Grèce	−13,8	−12,4	−19,2	−18,9	−15,4	−10,7
Italie	−12,5	−11,0	−10,1	−10,6	−10,0	−10,0
	Pays fortement endettés					
Belgique	−8,5	−7,0	−6,6	−6,0	−6,4	−6,1
Irlande	−11,2	−9,1	−3,5	−3,4	−3,8	−3,5
Pays-Bas	−4,8	−6,6	−5,2	−5,7	−4,8	−4,9
Portugal	−10,1	−6,8	−3,8	−5,8	−5,5	−5,0
	Autres pays					
Danemark	−2,0	+2,4	−0,5	−1,5	−1,3	−1,1
Allemagne	+1,8	−1,9	+0,2	−2,2	−4,7	−3,9
Espagne	−6,9	−3,2	−2,7	−3,7	−2,7	−2,0
France	−2,9	−1,9	−1,4	−1,6	−1,6	−1,5
Luxembourg	+5,3	+1,2	+3,1	+4,2	+1,7	+1,6
Royaume-Uni	−2,8	−1,3	+1,0	−0,5	−2,2	−3,1

(1) Prévisions.

En Grèce et en Italie, les progrès ont été assez limités. En Italie, la situation budgétaire s'est à nouveau légèrement détériorée en 1990, et elle ne semble guère devoir s'améliorer malgré plusieurs tentatives visant à corriger cette évolution. La réduction nécessaire du taux d'inflation devra aller de pair avec une compression rigoureuse des déficits budgétaires pour permettre tout d'abord une stabilisation, puis un abaissement du niveau de la dette en pourcentage du PIB, qui dépasse actuellement 100 % (*tableau* 7). Un processus de désinflation qui ne s'accompagnerait pas d'un ajustement budgétaire approprié donnerait lieu à une hausse encore plus rapide du *ratio* de la dette publique, comme cela a été également le cas en Belgique au début et au milieu des années 1980. Compte tenu de l'endettement insoutenable de l'Italie, tout report de la correction ne fait qu'accroître l'effort d'ajustement qui devra finalement être consenti, l'effet de boule de neige des charges d'intérêt excluant les autres dépenses.

TABLEAU 7

Dette publique brute des pays de la Communauté

(en % du PIB)

	1986	1989	1990	1991 (1)	1992 (1)
Belgique	123,7	128,9	127,5	128,1	127,8
Italie	88,4	98,6	100,7	103,3	105,8
Irlande	115,3	103,8	99,8	97,4	95,2
Grèce	65,1	82,9	86,3	86,0	83,3
Pays-Bas	71,7	78,0	78,5	78,8	79,9
Portugal	68,4	71,2	67,3	63,8	61,6
Danemark	66,9	62,5	62,4	62,3	61,7
Allemagne	42,7	43,6	43,0	45,4	47,2
Espagne	48,0	44,6	45,2	44,5	43,7
Royaume-Uni	57,7	45,1	43,2	44,4	45,6
France	34,1	35,7	36,4	37,3	37,8
Luxembourg	13,4	8,5	6,3	4,7	3,2
Communauté à 12	58,3	58,6	58,6	60,0	61,0

(1) Prévisions.

En Grèce, le déficit budgétaire, qui dépassait 18 % du PIB en 1990, a entraîné une augmentation rapide du *ratio* de la dette publique brute, qui est passée de moins de 30 % du PIB en 1980 à environ 86 % en 1990 (*tableau 7*). Les efforts d'ajustement entrepris par le gouvernement grec devraient permettre de réduire considérablement le déficit budgétaire cette année et l'année prochaine. Toutefois, des efforts soutenus pendant plusieurs années seront indispensables avant qu'une convergence suffisante soit réalisée.

En Belgique, aux Pays-Bas et au Portugal également, le niveau du déficit budgétaire est préoccupant pour l'Union économique et monétaire. Le *ratio* de la dette publique reste très élevé et n'a pas encore été complètement stabilisé. Le déficit budgétaire devrait encore être réduit de manière à inscrire le *ratio* de la dette publique sur une tendance nettement décroissante. En Belgique, le *ratio* de la dette publique reste excessivement élevé (128 % du PIB en 1990). Le déficit budgétaire demeure trop important pour que le *ratio* de la dette publique s'inscrive sur une tendance à la baisse si la croissance se ralentit ou si les taux d'intérêt augmentent. La double norme appliquée par le gouvernement, qui vise à geler, en termes réels, les dépenses publiques hors charges d'intérêt et à maintenir constant le déficit budgétaire en termes nominaux devrait être appliquée à tous les niveaux des administrations publiques. Seule une application généralisée et rigoureuse de cette double norme garantira une réduction progressive du *ratio* de la dette publique, qui est essentielle au maintien de la stabilité à long terme. Aux Pays-Bas, le *ratio* de la dette publique, s'il n'est pas aussi élevé qu'en Belgique et en Irlande, n'est pas encore entièrement stabilisé. Un certain resserrement de la politique budgétaire se justifierait donc. La situation budgétaire du Portugal doit elle aussi être améliorée parallèlement au processus de désinflation, afin de ne pas compromettre les progrès réalisés dans la stabilisation du *ratio* de la dette publique.

L'Irlande a déjà fortement réduit son déficit budgétaire, de sorte que le *ratio* de la dette publique s'inscrit clairement sur une tendance descendante. Il importe maintenant de poursuivre dans cette voie.

Dans un dernier groupe de pays, qui comprend le Danemark, l'Espagne, la France, le Luxembourg et le Royaume-Uni, la situation budgétaire en termes de capacité ou de besoin de financement et de dette publique semble être sous contrôle et ne pose pas de problème de convergence à la Communauté, bien que l'aggravation du déficit budgétaire britannique, même si elle est en partie imputable à la récession, appelle à une certaine vigilance. Cette appréciation générale ne dispense toutefois pas les pays de ce dernier groupe — tout comme les autres

d'ailleurs — d'améliorer les caractéristiques structurelles de leurs finances publiques afin de favoriser les conditions de l'offre, de se préparer au marché unique de 1992 et d'accroître la flexibilité budgétaire qu'exige l'amélioration du dosage des politiques économiques. À cet effet, il s'agira tout particulièrement d'améliorer la structure des dépenses et des recettes, en réduisant dans certains cas la part des dépenses publiques dans le PIB et en allégeant la charge fiscale.

En outre, certains de ces pays continuent à connaître de fortes tensions inflationnistes et de lourds déficits extérieurs (Royaume-Uni et Espagne) ou un endettement élevé vis-à-vis de l'étranger (Danemark). En conséquence, ces pays doivent poursuivre une politique budgétaire prudente.

3. *Convergence des soldes extérieurs*

Dans une économie en cours d'intégration, où les mouvements de capitaux sont entièrement libéralisés et où les taux de change sont de plus en plus fixes, la convergence des soldes des balances courantes doit être évaluée dans un contexte différent et le caractère approprié ou non d'un déséquilibre de la balance courante doit être apprécié cas par cas.

La balance courante de l'Espagne présente un déficit élevé et en augmentation (plus de 3,5 points du PIB en 1990). Un déficit de la balance courante ne serait pas préoccupant en soi dans le cas de l'Espagne aussi longtemps qu'il correspond à des importations de capitaux pour financer un accroissement rapide de l'investissement productif. Mais ce qui est préoccupant, c'est la rapidité avec laquelle la balance courante qui était encore équilibrée en 1987 s'est détériorée. Cependant, le déficit devrait se stabiliser en 1991 et 1992. Pour que la stabilité du taux de change puisse être maintenue, il est nécessaire de ramener rapidement le taux de progression des coûts salariaux unitaires espagnols au-dessous de celui de ses principaux partenaires commerciaux, afin d'améliorer la position concurrentielle du pays. En procédant de la sorte, on créerait également les conditions d'une croissance forte et soutenue, qui est nécessaire aussi bien pour réduire le chômage élevé et persistant que pour permettre la poursuite du processus de rattrapage. Ces considérations sont également applicables à la Grèce, dont le solde extérieur s'est fortement détérioré ces dernières années, et pour laquelle on ne s'attend qu'à une faible amélioration en 1991 et 1992.

En Italie, le solde extérieur ne constitue pas jusqu'ici une source de préoccupation, mais il y aurait lieu de surveiller de près l'évolution des salaires pour préserver la compétitivité extérieure. Au Royaume-Uni, une certaine amélioration du solde extérieur est attendue, principalement à la suite de la baisse de la demande intérieure. Toutefois, l'évolution des coûts devra être suivie avec vigilance pour éviter une nouvelle détérioration de la balance des opérations courantes lorsque la demande intérieure se redressera.

La situation de la balance courante des pays qui ont adhéré dès le début à la marge étroite de change semble généralement soutenable. L'excédent extérieur allemand, qui avait inspiré quelques inquiétudes dans un passé récent, est en train de disparaître en 1991 à la suite de l'unification. Des progrès considérables ont été accomplis au Danemark. Pour la première fois depuis le début des années 1960, la balance courante de ce pays est devenue excédentaire en 1990, et elle devrait le rester en 1991 et 1992. Cette amélioration a toutefois été réalisée au prix d'un net ralentissement de la croissance. Une nouvelle amélioration de la position concurrentielle pourrait aider à consolider les résultats obtenus à des niveaux d'activité et d'emploi plus élevés.

Des politiques monétaires, budgétaires et structurelles appropriées permettraient d'absorber les tensions inflationnistes internes, et de préserver ainsi les conditions fondamentales de la croissance de la Communauté. En même temps, le développement du potentiel de la Communauté améliorera les conditions de l'offre et contribuera à restaurer sa croissance à moyen terme. Un tel dosage des politiques économiques permettrait aussi de progresser dans la voie de l'Union économique et monétaire.

PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES 1988-1992

COMMUNAUTÉ, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE ET JAPON

a) **PIB à prix constants** (1)
(variation annuelle en %)

	1988	1989	1990 (*)	1991 (*)	1992 (*)
B	4,6	3,9	3,7	2 1/4	2 1/2
DK	0,5	1,2	1,6	1 1/2	2 1/4
D	3,7	3,3	4,7	2 3/4	1 3/4
GR	4,1	2,8	0,1	3/4	1 1/2
E	5,2	4,8	3,7	3	3 1/2
F	3,6	3,6	2,8	1 1/2	2 1/2
IRL	3,9	5,9	5,2	1 3/4	2 1/4
I	4,2	3,2	2,0	1 3/4	2 1/2
L	5,5	6,1	3,7	3	3 1/4
NL	2,7	4,0	3,3	2 3/4	1 3/4
P	3,9	5,4	4,0	2 3/4	2 3/4
UK	4,6	2,2	0,6	- 2 1/4	2 1/4
CE	4,0	3,3	2,7	1 1/4	2 1/4
USA	4,5	2,8	1,0	0	1 1/2
JAP	5,7	4,9	5,6	3 3/4	4

b) **Demande intérieure à prix constants**
(variation annuelle en %)

	1988	1989	1990 (*)	1991 (*)	1992 (*)
B	4,1	4,9	3,6	2 1/4	2 1/2
DK	- 1,7	0,3	- 0,8	1/4	1 1/2
D	3,8	2,7	5,1	3	2 1/2
GR	7,0	3,3	2,5	3/4	2
E	7,1	7,8	4,6	3 1/2	4 1/4
F	3,8	3,2	3,2	1 3/4	2 3/4
IRL	0,4	6,0	5,5	1 1/2	1 3/4
I	5,0	3,6	1,9	2	3
L	3,6	7,8	3,7	4 1/4	3 3/4
NL	1,6	4,9	3,8	2 1/4	1
P	7,4	4,0	5,8	5 1/4	4 1/2
UK	8,0	3,1	- 0,1	- 3	2 1/2
CE	5,0	3,7	2,8	1 1/2	2 3/4
USA	3,3	2,2	0,5	- 1/2	1 1/2
JAP	7,3	5,7	5,8	4	4 1/2

c) **Déflateur de la consommation privée**
(variation annuelle en %)

	1988	1989	1990 (*)	1991 (*)	1992 (*)
B	1,6	3,5	3,5	3 1/4	3 1/2
DK	4,9	5,1	2,6	2 1/2	2 1/2
D	1,3	3,1	2,5	3 1/2	4 1/4
GR	14,2	14,7	20,5	18	13
E	5,1	6,6	6,4	6	5 1/4
F	2,9	3,5	3,0	3	3 1/4
IRL	2,5	3,9	2,6	3	3
I	5,2	5,8	6,2	6 1/4	5 1/2
L	2,8	3,4	3,8	3 1/2	3 1/2
NL	0,4	2,9	2,6	2 3/4	3
P	10,0	12,8	13,6	11 1/2	9 3/4
UK	4,9	5,9	7,2	6 1/2	5
CE	3,7	4,9	5,0	5	4 3/4
USA	4,0	4,5	5,0	4 1/2	5
JAP	- 0,1	1,7	2,4	2 3/4	2 1/2

d) **Solde des opérations courantes**
(en % du PIB)

	1988	1989	1990 (*)	1991 (*)	1992 (*)
B	1,5	1,1	0,7	1	1
DK	- 1,2	- 1,2	0,8	1 1/2	2 1/2
D	4,2	4,7	3,0	0	- 1/4
GR	- 2,0	- 4,8	- 5,7	- 5	- 4
E	- 1,1	- 3,2	- 3,5	- 3	- 3 1/4
F	- 0,3	- 0,1	- 1,0	- 3/4	- 1
IRL	1,7	1,3	2,7	2 1/4	1 3/4
I	- 0,8	- 1,4	- 1,4	- 1 1/4	- 1 1/2
L	33,5	34,4	29,3	26 1/2	24 3/4
NL	2,5	3,3	4,0	4	4
P	- 4,4	- 2,9	- 0,1	- 1 1/4	- 2 1/4
UK	- 4,6	- 4,8	- 2,3	- 1	- 1 1/4
CE	0,1	- 0,1	- 0,2	- 1/2	- 3/4
USA	- 2,5	- 1,9	- 1,8	- 1/4	- 1
JAP	2,8	2,1	1,2	1	1

(*) Prévisions de mai 1991.
(1) PNB pour les États-Unis d'Amérique et le Japon depuis 1989.

e) **Nombre de chômeurs**
(en % de la population active civile)

	1988	1989	1990 (*)	1991 (*)	1992 (*)
B	10,0	8,5	8,1	8 1/2	8 1/4
DK	6,5	7,7	8,6	9	8 3/4
D	6,1	5,5	5,1	4 1/2	4 3/4
GR	7,6	7,5	7,5	8 3/4	9 1/4
E	19,3	17,1	16,1	16	15 1/2
F	9,9	9,4	9,0	9 1/4	9 1/2
IRL	17,4	16,0	15,1	16	16 3/4
I	10,8	10,7	9,8	9 3/4	9 1/2
L	2,1	1,8	1,7	1 1/2	1 1/2
NL	9,3	8,7	8,1	7 3/4	7 3/4
P	5,6	4,8	4,6	4 3/4	5 1/4
UK	8,5	7,0	5,7	8 1/2	10 3/4
CE	9,7	8,9	8,2	8 3/4	9 1/4
USA	5,5	5,3	5,4	6 1/2	6 1/2
JAP	2,5	2,3	2,1	2 1/4	2 1/4

f) **Besoin ou capacité de financement des administrations publiques**
(en % du PIB)

	1988	1989	1990 (*)	1991 (*)	1992 (*)
B	-6,6	-6,7	-6,0	-6 1/4	-6
DK	0,5	-0,5	-1,5	-1 1/4	-1
D	-2,1	0,2	-2,2	-4 3/4	-4
GR	-15,5	-19,2	-18,9	-15 1/2	-10 3/4
E	-3,3	-2,7	-3,7	-2 3/4	-2
F	-1,8	-1,2	-1,6	-1 1/2	-1 1/2
IRL	-5,2	-3,5	-3,4	-3 3/4	-3 1/2
I	-10,9	-10,1	-10,6	-10	-10
L	2,1	3,3	4,2	1 3/4	1 1/2
NL	-5,2	-5,0	-5,7	-4 3/4	-5
P	-5,4	-3,4	-5,8	-5 1/2	-5
UK	1,1	1,0	-0,5	-2 1/4	-3 1/4
CE	-3,7	-2,9	-4,1	-4 1/2	-4 1/2
USA	-2,0	-1,7	-2,4	-1 3/4	-2 1/2
JAP	2,1	1,8	2,2	1 3/4	2

g) **Emploi total**
(variation annuelle en %)

	1988	1989	1990 (*)	1991 (*)	1992 (*)
B	1,5	1,1	1,0	0	0
DK	-0,0	-0,6	-0,7	-1/4	1/4
D	0,8	1,4	2,8	1 3/4	3/4
GR	1,6	1,5	0,4	-1/4	0
E	3,5	3,6	2,6	1 1/2	1 3/4
F	0,7	1,2	1,2	1/2	1/2
IRL	0,4	-0,1	2,1	1/4	1/2
I	0,9	0,2	1,4	1/2	1/2
L	3,1	4,0	2,4	1 1/4	1 1/2
NL	1,4	1,6	1,9	1	1/2
P	0,1	1,0	2,5	1	1/2
UK	3,3	2,8	0,6	-2 1/2	-2
CE	1,6	1,6	1,6	1/4	1/4
USA	2,8	2,3	0,4	-1	1
JAP	1,6	1,9	2,0	1 1/2	1 1/2

h) **Rémunération réelle des salariés par tête**
(variation annuelle en %) (1)

	1988	1989	1990 (*)	1991 (*)	1992 (*)
B	0,8	0,6	2,3	2 1/2	2 1/2
DK	-0,9	-1,6	1,0	1	1
D	1,7	-0,2	1,5	2 3/4	1 1/4
GR	3,7	4,1	0,6	-2	-1/4
E	1,1	-0,5	1,2	1 1/4	1
F	1,2	1,2	1,8	1 1/2	1
IRL	2,9	2,2	3,0	3 1/4	2 1/2
I	4,0	3,1	3,9	1 3/4	2
L	0,5	3,0	1,8	2 1/2	2 1/4
NL	1,1	-2,4	1,6	2	1 3/4
P	3,1	0,8	3,7	5 1/4	4 3/4
UK	2,9	2,8	3,4	2	1 3/4
CE	2,1	1,2	2,4	2	1 1/2
USA	1,9	-0,7	-0,1	0	1/2
JAP	3,4	2,2	1,7	1 1/4	1 1/2

(*) Prévisions de mai 1991.
(1) Divisée par le déflateur de la consommation privée.

i) **Investissement en construction à prix constants**
(variation annuelle en %)

	1988	1989	1990 (*)	1991 (*)	1992 (*)
B	15,0	9,6	5,7	−1	3
DK	−3,1	−4,6	−3,8	−3	1/4
D	4,7	5,1	5,2	3 1/4	2
GR	7,6	2,1	0,7	0	4
E	12,6	14,9	10,7	6 1/2	7 1/2
F	6,2	6,6	2,3	1 1/4	2 1/4
IRL	−0,7	9,8	8,4	1 1/2	3
I	3,7	3,9	2,5	3/4	2 1/2
L	9,9	8,8	5,9	5 1/2	4 1/2
NL	11,8	2,6	2,5	−1/4	1/4
P	10,1	3,5	6,5	6 1/4	6
UK	6,1	−0,5	0,1	−3 1/4	2
CE	6,4	5,3	3,8	1 1/2	3

j) **Investissement en équipement à prix constants**
(variation annuelle en %)

	1988	1989	1990 (*)	1991 (*)	1992 (*)
B	17,7	19,0	9,9	3 1/2	4
DK	−7,5	6,6	2,3	−1 1/4	4 3/4
D	7,7	9,8	12,9	8 3/4	5 3/4
GR	10,8	17,3	10,4	6	10
E	16,5	12,1	1,2	2 1/2	5 3/4
F	8,9	8,1	5,3	1	2 1/2
IRL	5,6	14,1	6,8	3 3/4	4 1/2
I	6,4	5,2	3,5	1 1/4	5 1/4
L	−5,4	14,9	5,6	6 1/4	5 3/4
NL	6,8	5,5	6,0	2 3/4	1/4
P	23,2	7,7	8,5	5 1/4	5 1/2
UK	17,7	8,4	−3,7	−17	3 1/2
CE	10,4	8,6	4,7	1/4	4 1/2

k) **Formation brute de capital fixe à prix constants**
(variation annuelle en %)

	1988	1989	1990 (*)	1991 (*)	1992 (*)
B	13,5	13,6	7,6	1	3 1/2
DK	−6,6	0,2	−1,0	−2 1/4	2 1/4
D	5,1	7,1	8,8	6	4
GR	8,8	8,6	5,2	3	7
E	14,0	13,7	6,7	5	6 3/4
F	8,5	5,8	4,0	1 1/4	2 1/2
IRL	4,6	11,3	7,5	2 3/4	3 3/4
I	6,7	5,1	3,0	1	4
L	−5,5	13,4	5,8	5 3/4	5
NL	9,4	3,0	4,1	1 1/4	1/4
P	15,0	7,5	7,5	5 3/4	5 3/4
UK	14,8	4,8	−1,9	−10 1/2	2 3/4
CE	9,0	6,7	4,3	3/4	3 3/4
USA	5,0	2,7	−0,1	−3	5 3/4
JAP	12,6	11,0	10,8	5	6 1/2

l) **PIB par tête**
(CE = 100), prix courants et standards de pouvoir d'achat

	1960	1973	1986	1991 (*)	1992 (*)
B	95,4	101,2	100,6	104,4	105,1
DK	118,3	113,1	117,0	108,5	108,9
D	117,9	111,1	114,0	113,8	112,3
GR	38,6	56,8	55,9	52,5	52,3
E	60,3	79,0	72,8	79,3	80,5
F	105,8	110,4	110,1	108,9	109,1
IRL	60,8	58,9	63,4	68,9	69,0
I	86,5	93,3	103,0	103,6	104,0
L	158,5	141,9	126,2	133,0	134,9
NL	118,6	113,1	106,0	103,9	103,3
P	38,7	56,4	52,5	56,7	57,1
UK	128,6	108,5	105,4	101,3	101,3
CE	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
USA	189,6	161,6	155,7	147,3	145,6
JAP	55,8	96,3	110,7	121,7	124,0

(*) Prévisions de mai 1991.
Source: Services de la Commission.